
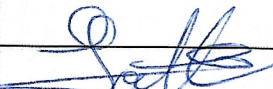




Couverture du Près de Soeurs			
Forme			
Date de dépôt		Pour plénière du	
Signataires			Noemie Dusser
 GABRIEL AYMON	 Gerard Constantin	 Morard Serge	 BONVIN Emilie

Résumé : max 1'000 signes (repris dans le PV)

Le Pré des sœurs est utilisé par de nombreuses sociétés, de même que par la commune. C'est une place magnifique que chacun apprécie pour ses activités.

Lors de chaque festival, amicale et autre événement, les sociétés grèvent leur budget avec des frais de couverture de cette place. De plus nous l'avons remarqué ces dernières années, lors de la Fête Dieu ou de la pentecôte, le Pré des sœurs couvert était un plus pour l'ambiance.

Nous proposons que la commune étudie la possibilité de couvrir cette place pour le prochain budget.

Développement (développé en plénière)

Fête Dieu, Pentecôte (en cas de mauvais temps), Amicale du Rawyl, Festival des Fanfares, et toutes les autres fêtes que notre commune a connues. Elles ont toutes un point en commun, le besoin d'une couverture sur le Pré des Sœurs.

Cette couverture est pour toutes ces organisations une grosse part du budget. Lors de la dernière séance de l'Union des Sociétés d'Ayent, ce sujet a été abordé, et il est vraiment, de l'avis de tous, une priorité à réaliser ces prochaines années.

Il existe de nombreuses façons de couvrir cette place, le CC devra trouver la meilleure façon. Les sociétés devraient participer à cet investissement, en intégrant dans le plan financier un montant qui sera moindre que par le passé pour les sociétés mais permettra aussi une rentabilisation de cet investissement.

Demande

Les signataires demande au CC d'étudier la possibilité de couvrir le Pré des sœurs et de proposer une rentabilisation acceptable de cet investissement.